

9 AOÛT

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES



« Le droit des peuples autochtones à l'autodétermination : une voie vers la sécurité et la souveraineté alimentaires ».



PRIÈRE D'OUVERTURE

« Père-Mère de la Terre et de la Vie,
Dieu Tupa de nos pères et de nos mères
vénéral dans les forêts et les rivières,
dans le silence de la lune et dans le cri du soleil
par les autels et par les vies détruites en ton nom,
profané dans notre Abya Yala colonisée,
nous te demandons de renforcer la lutte et l'espoir des peuples autochtones
dans la jouissance de leur libre autonomie.
Et donne-nous (à nous, des néo-colonisateurs),
la honte sur le visage et l'amour dans le cœur
afin que nous respections ces peuples indigènes
et que nous communions avec eux dans une Eucharistie plurielle
Awere, Amen, Alléluia
PEDRO CASALDALIGA.



« *Tupa ou Tupave* » désigne spécifiquement le Dieu suprême et créateur dans la culture guarani.

« *Abya Yala* » vient de la langue kuna, parlée par le peuple guna du Panama et de Colombie, et signifie terre en pleine maturité, terre vivante ou terre en fleurs. « *Abya Yala* » est plus qu'un nom, c'est un concept qui représente la lutte pour l'autodétermination, la mémoire historique et le lien avec la terre pour les peuples autochtones d'Amérique

LES NATIONS UNIES ET LA DÉFENSE DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES



Proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies, par la résolution 49/214 à partir de 1994, la journée du 9 août est instituée Journée internationale des peuples autochtones.

À travers la commémoration de cette journée, différents forums et événements, l'ONU cherche à mettre en avant et à aborder les défis et les aspirations des peuples autochtones, en reconnaissant l'importance de la diversité culturelle et la nécessité d'un dialogue interculturel pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable.

En 2025, une attention particulière sera accordée à la manière dont l'autodétermination des peuples autochtones peut contribuer à garantir la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, en reconnaissant leurs systèmes de connaissances comme des atouts précieux pour lutter contre la faim dans le monde, préserver la biodiversité et renforcer la résilience climatique.

Ce thème met l'accent sur le droit des peuples autochtones à gérer leurs terres et leurs ressources, ainsi que sur l'importance de leurs pratiques traditionnelles pour la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale. En outre, il souligne l'importance de la protection des droits territoriaux, met l'accent sur la consultation dans les projets de développement et la participation aux décisions qui les concernent, ainsi que la nécessité de protéger les dirigeants et les peuples contre la discrimination et la violence.

La libre détermination est essentielle à la sécurité et souveraineté alimentaires des peuples autochtones, car, d'une part, la sécurité implique l'accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, sûre et nutritive pour tous. D'autre part, la souveraineté va plus loin et fait référence au droit des peuples à définir leurs propres politiques alimentaires, à protéger leurs systèmes de production alimentaire et à contrôler leurs ressources. En garantissant l'autodétermination des peuples autochtones, on leur permet d'exercer leur souveraineté alimentaire, ce qui contribue à leur sécurité alimentaire et à la préservation de leurs cultures.

APPEL DU PAPE FRANÇOIS DANS SON MESSAGE AU FORUM MONDIAL DES PEUPLES AUTOCHTONES.



Lors du Forum mondial des peuples autochtones, qui s'est tenu à Rome le 10 et le 11 février de cette année, le pape François a lancé un appel énergique en faveur de la défense du droit à l'autodétermination comme voie vers la sécurité et la souveraineté alimentaires. Monseigneur Fernando Chica Arellano, observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le FIDA (Fonds international de développement agricole) et le PAM (Programme alimentaire mondial), a pris part à cet événement et il a lu le message du pape adressé à Mme Myrna Cunningham, présidente du Comité directeur du Forum, leader et militante politique des droits des peuples autochtones.

Dans ce texte, le pape François exprime tout d'abord son souhait que cette rencontre soit **« un espace significatif de débat, d'étude et de réflexion sur les priorités, les préoccupations et les justes aspirations des communautés autochtones »**. S'attardant ensuite sur le thème, François demande que **« la valeur des peuples autochtones soit reconnue »**, ainsi que **« le patrimoine ancestral de connaissances et de pratiques qui enrichissent positivement la grande famille humaine, en la colorant des diverses caractéristiques de leurs traditions »**. **« Tout cela révèle un horizon d'espoir dans le temps présent, marqué par des défis intenses et complexes et par de nombreuses tensions »**. **« La défense du droit à préserver sa propre culture et son identité passe nécessairement par la reconnaissance de la valeur de leur contribution à la société et par la sauvegarde de leur existence et des ressources naturelles dont ils ont besoin pour vivre »**, affirme le pape François. Et il dénonce la grave menace que représente **« l'accaparement croissant des terres agricoles par les multinationales, les grands investisseurs et les États »** : **« Il s'agit de pratiques néfastes qui menacent le droit des communautés locales à une vie digne »**.

« La terre, l'eau et la nourriture ne sont pas de simples biens, mais le fondement même de la vie et de la relation de ces peuples avec la nature », réitère-t-il dans son message. Par conséquent, la « défense de ces droits n'est pas seulement une question de justice, mais la garantie d'un avenir durable pour tous ». « Animés par le sentiment d'appartenance à la famille humaine, conclut le pape, nous pouvons garantir aux générations futures un monde conforme à la beauté et à la bonté qui ont guidé les mains de Dieu lors de sa création ». D'où le souhait que les responsables des nations puissent prendre « les mesures appropriées pour que la famille humaine marche unie dans la recherche du bien commun, afin que personne ne soit exclu et que personne ne soit laissé pour compte ».



Il est nécessaire que les États entretiennent des relations avec les peuples autochtones en reconnaissant leurs formes d'expression de l'autonomie, dans le plein respect de leur diversité culturelle. Il s'agit d'un exercice de dialogue interculturel qui permette au droit international de refléter ou de dialoguer avec la cosmovision des peuples autochtones et leurs systèmes politiques, économiques, culturels et sociaux, fondés sur leur propre droit.

Cela peut impliquer de surmonter les héritages historiques de discrimination, de racisme et de colonialisme qui ont marqué pendant des siècles la vie des peuples autochtones de notre continent. C'est également l'occasion, grâce à ses recommandations et aux travaux qui suivront, de promouvoir le renforcement de la légitimité de l'État au niveau local, renforçant ainsi des démocraties pleinement inclusives.

LA FAMILLE CLARÉTINE ET LA MISSION AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

En tant que famille clarétaine et à travers cet espace de JPIC, la mission auprès des peuples autochtones se concentre sur la protection et la défense de la vie sous toutes ses formes : en accompagnant les communautés, en œuvrant pour la connaissance et le respect des cultures, des langues et des traditions des peuples autochtones, en cherchant à établir des relations de dialogue et de collaboration. Nous défendons également les droits territoriaux, culturels et sociaux, en dénonçant les injustices et en encourageant la participation active des communautés aux décisions qui les concernent. En cherchant à promouvoir le développement intégral des communautés, en abordant des aspects tels que l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et la génération de revenus, toujours dans une perspective interculturelle. En soutenant la création d'économies solidaires basées sur les principes du coopérativisme, qui permettent aux communautés autochtones de générer des revenus de manière durable et respectueuse de l'environnement. En encourageant une « conversion écologique » qui renonce à l'extractivisme prédateur en s'opposant à l'exploitation minière et à d'autres projets extractivistes qui menacent les territoires autochtones et génèrent des impacts socio-écologiques négatifs, et en promouvant un paradigme de développement qui valorise la justice sociale, climatique et environnementale, ainsi que le bien commun.



Enfin, notre engagement en faveur de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création est fondamental pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires des peuples autochtones.

La reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples autochtones est une étape cruciale vers la réalisation de ces principes. La protection des territoires autochtones et de leurs ressources naturelles, ainsi que le respect de leurs connaissances et de leurs systèmes traditionnels, sont essentiels pour garantir leur sécurité alimentaire et leur capacité à décider de leur propre avenir.

NOUS PROCLAMONS ET RÉFLÉCHISSONS LA PAROLE

Cette journée spéciale de prière pour les peuples autochtones, nous invite à rendre grâce à Dieu pour le don de milliers de frères et sœurs qui préservent et nous enrichissent de leurs cultures et traditions. Aujourd'hui, nous demandons à Dieu, Dieu de justice et de miséricorde, d'éclairer les esprits et les cœurs de ceux qui ont entre leurs mains la possibilité de donner aux peuples autochtones plus et de meilleures chances de développement intégral, en veillant toujours au respect de leur identité.

C'est pourquoi nous élevons une prière profonde au Dieu des pauvres afin qu'il ouvre la voie à une rencontre entre les enfants d'une même terre, où les plus défavorisés retrouveront leur dignité, où tous grandiront avec les mêmes chances, et où les identités des différentes cultures seront considérées comme des signes de la présence de Dieu qui nous a rendus différents, mais qui nous a aimés de la même manière

Prière de pardon

Pour toutes les fois où nous sommes restés silencieux face aux situations d'injustice et de discrimination vécues par nos frères et sœurs des peuples autochtones. **Seigneur, prends pitié**

Pour l'indifférence face aux situations et aux réalités actuelles des peuples autochtones. **O Christ, prends pitié**

Pour l'absence de politiques publiques qui favorisent l'ouverture au dialogue et à la coexistence, et qui génèrent parfois des situations de violence contre la revendication des droits des peuples autochtones.

Seigneur, prends pitié.

Nous ouvrons notre cœur à la Parole. De l'Évangile selon saint Jean 1,1-4

¹ Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.

² Au commencement, il était auprès de Dieu.

³ Toutes choses ont été faites par le Verbe, et sans lui, rien de ce qui existe n'a été fait.

⁴ En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. Parole de Dieu

Dans la Parole de Dieu, les indigènes ont des textes de choix qui leur montrent le chemin : Jn 1,1ss en est un.

La réflexion conduit à la certitude que depuis toujours le Verbe, le Fils, était présent dans leurs peuples. « Sans Lui, rien n'a été fait ». Pas seulement « les semences », comme le dit saint Irénée, mais tout. « La parole était dès le commencement dans les cultures, puis elle s'est faite présente (chair) et elle nous donne force à tous ». « Elle est le commencement de la création d'hier, d'aujourd'hui, de toujours ». Jésus, en tant que Verbe, a toujours été présent dans nos peuples. Jésus a toujours été avec les peuples, c'est pourquoi nous devons le découvrir dans nos peuples autochtones. Jn 1,1ss :Jésus-Christ, Verbe incarné toujours présent dans le peuple indigène, depuis hier, aujourd'hui et toujours, renforçant par son Esprit l'unité et la solidarité dans l'Ayllu. *(Ayllu est un mot d'origine quechua. Unité politique et territoriale fondée sur la vie communautaire et le droit collectif à la terre dans la diversité environnementale).*

La terre, dans les tribus du peuple naissant d'Israël, est au centre de la promesse ; pour les peuples autochtones, elle fait partie de leur identité même. Sans terre, on n'est personne, c'est comme perdre la vie. C'est là, sur la terre, que grandissent la famille, l'organisation, le peuple... Quand on nous l'enlève, c'est comme si on nous enlevait quelque chose qui nous appartient... La terre est comme notre nid : quand on en sort, on apprend des vices, on change, mais on revient toujours au nid... Sans terre, la vie est détruite parce que la relation avec Dieu, avec la nature, avec nos frères est rompue.

Pour les tribus bibliques, la terre est donnée pour « la dominer, la soumettre ». Pour les peuples indigènes, la terre est une mère dont il faut prendre soin. Ils en font partie. Et ce qui affecte la mère affecte les enfants, c'est pourquoi la terre n'est pas une marchandise. La terre, qui occupe une place centrale dans la tradition des tribus bibliques et des peuples indigènes, présente des différences importantes qu'il faut saisir dans leurs contextes respectifs afin que l'illumination donnée par la Bible soit véritablement la Parole de Dieu. Les peuples autochtones, en lutte constante pour revendiquer et conserver la terre, font un usage intensif de leurs célébrations comme fondement d'une exégèse qui affirme que la terre est un don pour tous les hommes et toutes les femmes.

La terre est une partie constitutive de la « justice de Dieu » pour les peuples indigènes. La terre est la médiation efficace de la manifestation de l'amour de Dieu. C'est pourquoi, outre la justice et la fraternité, qui sont au cœur du message évangélique, les agents pastoraux qui accompagnent les peuples indigènes et l'Église tout entière doivent assumer, soutenir et encourager les luttes pour la revendication de la terre. Les indigènes chrétiens trouvent dans la Bible l'illumination et la force pour leurs justes revendications ; ces processus ne sont pas seulement économiques et politiques, mais aussi religieux, émanant de la foi en Dieu créateur et conservateur de tout pour tous, dans la justice et la fraternité.

PRIONS ENSEMBLE

Grand Esprit, essence de toute la nature, souffle de vie qui crée et recrée tous les êtres, nos peuples indigènes et autochtones entendent ta voix dans les eaux, les terres, le soleil, les vents et la rosée qui humidifient notre sœur la Terre-Nourricière et les graines germées qui deviennent nourriture. Ils voient l'amour de Ta beauté dans la flore et la faune, dans la pollinisation des oiseaux, des papillons et des abeilles, le nectar de la vie partout. Apprends-nous à écouter leurs instruments et leurs flûtes sacrées qui élèvent le corps et l'esprit vers le monde éternel. Donne-nous Ta Sagesse pour retrouver notre harmonie, en nous interconnectant dans un grand schéma, en tissant et en filant la toile de la vie. Que Ta puissance soit la lumière du soleil qui illumine notre coexistence pour le « bien vivre », « *sumak kawsay* ».

Force de la Vie, donne-nous Ta Force pour maintenir en vie nos peuples qui prennent le plus soin de notre maison commune. Soutiens notre grand « Foyer », qui aspire à la vie et au respect. Fais-nous entendre Ta vie dans les gémissements, les cris et la voix des forêts et des peuples qui grandissent dans le ventre de la terre. Amen

*« **sumak kawsay** » est une expression quechua qui signifie « bien vivre ». Dans son essence la plus profonde, « **sumak kawsay** » est un appel à transformer la société pour vivre en harmonie avec la nature et entre nous, en recherchant une vie plus juste, plus équitable et plus heureuse pour tous les peuples*



[_https://youtu.be/buojgPQvc5U](https://youtu.be/buojgPQvc5U) KÜME MONGUEN (Vivre bien en langue mapuche) Musique pour une écologie intégrale peut être utilisée pour accompagner la prière.

https://youtu.be/HBMrUIBGQHc?si=3qPcJKi6cEWl_5-q Terres sans maux.

